

Les CCI Hauts-de-France se mobilisent pour l'accompagnement des entreprises, mis en péril par les baisses annoncées de la prochaine loi de finances. Le 19 octobre à 12h, salariés et élus se rendront en masse du siège de la CCI de région à la préfecture de région où une délégation des représentants du personnel sera reçue par les services du préfet à 13h30.

C'EST INTENABLE !

A l'échelle nationale, le projet de loi de finances 2018 prévoit une nouvelle baisse brutale de 150 M€ de la ressource fiscale affectée au réseau des CCI. Pour les CCI Hauts-de-France, cette baisse qui se traduira par une baisse de 12 millions d'euros de ressources fiscale, s'ajoute aux lourdes restrictions budgétaires des années passées : réduction de 50 % des ressources entre 2012 et 2018.

Cette situation est insoutenable.

- Elle met directement en péril l'ensemble des accompagnements, conseils et autres services de proximité que proposent quotidiennement les CCI aux entreprises,
- elle obère la capacité de soutien que les CCI apportent aux grands projets régionaux (soutien aux filières, offre de formation, gestion des ports et aéroports, grands projets d'aménagement au service du développement économique et de l'attractivité des territoires...)
- elle remet en question les participations multiples des CCI au développement de l'économie des territoires (fonds d'investissement...)
- elle fragilise l'ambitieux projet stratégique voté collectivement par toutes les CCI Hauts-de-France en juin, qui prévoit un effort massif pour l'accompagnement des TPE-PME dans leur transformation pour entrer dans l'économie de demain (digital, rev3)

INCOMPREHENSION

« *Nous nous sommes réformés, nous avons fusionné, nous avons fait rev3, Hauts-de-France prévention, la fusion des ports... nous ne comprenons pas ce mépris de la part de Bercy* », explique Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France.

Cette forte baisse de la ressource fiscale ne rend pas justice à l'importante transformation des CCI Hauts-de-France depuis plusieurs années en matière de modernisation et de rationalisation de ses actions et organisations.

Rappelons que les Chambres de commerce et d'industrie en Hauts-de-France ont été les premières en France, à se regrouper et à se transformer pour optimiser les ressources :

- **1^{er} janvier 2011** : création de la CCI de région Nord de France et rattachement des CCI Artois (fusion Arras, Béthune, Lens), Côte d'Opale (fusion de dunkerque, Calais, Boulogne), Grand Hainaut (fusion de Valenciennes, Maubeuge, Cambrai) et Grand Lille
- **1^{er} janvier 2017** : régionalisation totale du réseau consulaire Nord-Pas de Calais avec la création d'une CCI régionale unique – la CCIR des Hauts-de-France -, et fusion avec la CCI de région Picardie permettant d'intensifier les efforts de rationalisation de l'offre proposée aux entreprises, de mutualisation des fonctions supports, etc.

MENACES POUR LES ACCOMPAGNEMENTS

« Après le train de réformes que nous avons mené, nous avons retrouvé des marges de manœuvres et cette décision met en péril notre capacité de mettre tout en œuvre pour accompagner les entreprises dans cette période de transformation de l'économie », poursuit Philippe Hourdain.

Après les efforts consentis ces 5 dernières années, les CCI atteignent aujourd'hui un seuil critique.

Une nouvelle baisse brutale de ses ressources signifierait :

- Une dégradation – et même dans certains cas, abandon - des services apportés aux entreprises,
- Un arrêt brutal des projets d'investissements, liés aux équipements gérés, à la formation ? à l'immobilier d'entreprises, aux zones d'activités, ...
- Un désengagement de certains organismes et équipements extérieurs avec une diminution conséquente voire un arrêt des dotations versées...
- Une remise en cause des soutiens apportés aux organismes économiques des territoires : unions commerciales, groupement d'entreprises...

Attentives et mobilisées pour le développement des entreprises et des territoires, les CCI Hauts-de-France alertent sur le risque de « casse économique et territoriale » à venir si le gouvernement ne laisse pas aux CCI les moyens financiers pour honorer leurs missions. *« Que l'Etat nous laisse faire notre métier de développer l'économie et qu'il s'impose à lui-même les règles qu'il impose aux autres »,* (Ph Hourdain)

ELEMENTS CHIFFRES

- Baisse de ressource fiscale Hauts-de-France (NDF + Picardie) : -37% à 2016, -48% à 2018 si maintien de baisse de la ressource fiscale
- Le nombre de ressortissants en Hauts-de-France est de près de 171 000 (données de la pesée économique 2016)
- Depuis 2012, les CCI ex-Nord de France ont baissé leurs effectifs de plus de 30%
- Budget de la CCI unique Hauts-de France 132M€, 43 M€ de chiffre d'affaires, 18M€ de subventions
- Nb de collaborateurs de droit public (hors SIC mais avec la formation) de l'ensemble des CCI Hauts-de-France = 1 057 au 30/9/2017 (dont 803 pour la CCI de région Hauts-de-France)

Les CCI Hauts-de-France

- 180 000 formalités internationales et nationales
- 13 500 entreprises accompagnées
- 2 ports maritimes
- 2 ports de plaisance
- 1 port de pêche
- 2 aérodromes
- 1 palais des congrès
- 16 centres de formation
- 34 000 porteurs de projets de création d'entreprise aidés
- 20 ports de commerce
- 2 aéroports

Contact presse :

Michèle Buinet Bonaly : 03 20 63 79 53 / 06 30 53 39 83, m.buinet@hautsdefrance.cci.fr

